

# Les ateliers pédagogiques rentrée 2009

## Projet éducatif :

Les mouvements de grève du mois de Novembre ont permis aux élèves de se positionner et de mettre en évidence la nécessité d'un enseignement « différent ». L'ensemble de la communauté éducative partage ce constat. Fort de la mise en place d'expérimentations éducatives dans les établissements, nous souhaitons mettre en place un fonctionnement « différent » d'une partie de l'enseignement en classe de seconde. Nous souhaitons donc proposer à l'ensemble de la communauté éducative d'utiliser les ateliers pédagogiques des classes de seconde afin de pouvoir mettre en place soit une approche différente de l'enseignement des disciplines générales et technologiques, soit le développement de compétences transversales.

## Objectif :

- ✓ Rendre plus agréable le cadre d'apprentissage des élèves à travers la découverte d'ateliers pédagogiques.
- ✓ Porter un regard différent sur l'établissement et ses acteurs.
- ✓ Développer des compétences transversales, favorisant l'acquisition des compétences générales. Sensibiliser les participants à des activités culturelles, artistiques, sportives.
- ✓ Permettre et favoriser l'expérimentation pédagogique : développer des approches fondamentalement différentes pour l'apprentissage des enseignements de seconde.

## Organisation générale

L'effectif des élèves de seconde seraient de 140 élèves à la rentrée 2009. Ils devront se répartir sur 12 groupes. Au cours de l'année, chaque élève devra participer à 3 ateliers au choix dont 1 obligatoire, d'une durée de 9 semaines. Il sera prévu un créneau horaire d'1h30 commun à tous les élèves. Sur ces 9 semaines, une séance, sans élève, sera réservée à l'évaluation et à la régulation commune à l'ensemble des intervenants.

## Inventaire des moyens financiers, matériels et humains

Cet inventaire ne reflète que les besoins listés à la bonne réalisation de ce projet. Les intervenants auront à charge lors de la rédaction du projet d'atelier de clarifier les besoins spécifiques à leur atelier.

### *Bilan Matériel*

12 salles devront être réservées à ces ateliers.

### *Bilan Financier*

Un budget devra être prévu pour l'achat de différentes fournitures spécifiques.

Par exemple, pour l'Atelier « Expression corporelle et orale », achat de déguisements, ou accessoires...

### *Bilan Humain : Les participants de ce projet*

Les élèves se positionnent sur les ateliers indépendamment de leur division d'origine. 140 élèves répartis sur 12 groupes constituent des groupes de 11/12 élèves. Il est nécessaire qu'une présentation plénière des ateliers par les intervenants s'effectue afin que le choix se fasse en toute connaissance.

La seule contrainte étant le nombre d'élèves maximal par groupe, il sera tenté de satisfaire au mieux les vœux de chaque élève.

Un atelier obligatoire constitué de 4 intervenants (Co-Psy, Infirmière, et 2 autres intervenants qui restent à définir) réunira 4 groupes. Ces intervenants interviendront sur 2 séances sur chacun des groupes. (Voir exemple)

### *Bilan Humain : Les acteurs de ce projet*

Il est nécessaire de faire rapidement un appel à projets et que les intervenants soient confirmés afin de pouvoir budgétiser, organiser et mobiliser les moyens pour réaliser l'action.

Les intervenants pourront être :

- Le personnel pédagogique.
- **Le personnel technique ? (atelier cuisine ? par exemple ou maquillage)**
- CPE : 2
- Copsy : 1
- Documentaliste : 1
- Infirmières : 2
- Intervenants extérieurs aux interventions bénévoles ou rémunérées.

Les ateliers devront être mis en place à la suite de l'élaboration d'un projet qui pourra s'appuyer sur un squelette que nous pourrions proposer.

Il nous semble important que l'action soit évaluée. Cela permettra à l'intervenant de modifier son action. Par conséquent, les intervenants de chacun des ateliers devront prévoir une évaluation de leurs actions à la mi et à la fin de session avec les participants. Là aussi, des moyens conviviaux pourront être proposés aux intervenants.

## *Bilan Humain : Les porteurs du projet :*

Il est nécessaire :

- De clairement identifier ces personnes auprès de tous les acteurs de ce projet.
- De définir quels sont les attributions de ces personnes.

Propositions :

### *Porteurs du projet :*

Mme le Proviseur, Mme Le proviseur-adjoint, CPE ?, Sophie Noël, Françoise Raquet, Farid Guettoucha et tous ceux qui souhaiteront se joindre à l'organisation.

### *Attribution des porteurs du projet :*

- ✓ Choix des ateliers développés.
- ✓ Gestion de l'enveloppe budgétaire.
- ✓ Participation aux évaluations de fin d'ateliers.
- ✓ Organisation horaire (réflexion commune autour de la pertinence de l'ordre des ateliers) et spatiale (Les salles de classes devront être attribués au plus près des besoins).
- ✓ Réalisation de l'évaluation de ce projet.

Quelques questions se posent :

- Obligation de reconduire systématiquement un atelier d'une rotation à l'autre ?  
La « programmation » peut être fonction de la demande, de sa pertinence, de la disponibilité de l'intervenant,...
- Quels seront les critères de choix des ateliers ?  
Par exemple un atelier échec a-t-il sa place ?
- Les sorties à l'extérieur du lycée pourront avoir lieu ?

## Exemple d'organisation

Atelier particulier : Orientation, Santé, ?, ? (obligatoire dans le parcours de l'élève) 4 intervenants :  
?,,Co-Psy et Infirmière

Rotation 1

		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Groupe	1									Evaluation Régulation
	2									
	3									
	4									
	5 à 12	Participent aux autres ateliers								

Rotation 2

		10	11	12	13	14	15	16	17	18
Groupe	1 à 4	Participent aux autres ateliers								Evaluation Régulation
	5									
	6									
	7									
	8									
9 à 12	Participent aux autres ateliers									

Rotation 3

		19	20	21	22	23	24	25	26	27
Groupe	1 à 8	Participent aux autres ateliers								Evaluation Régulation
	9									
	10									
	11									
	12									